

## Opérateur en Vidéoprotection

### DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

#### Public Concerné



#### Effectif Maximum



#### Prérequis

- 
- Posséder une autorisation préalable délivrée par le CNAPS, ou Carte pro en cours de validité.
  - Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues).

#### Objectifs

- 
- Sécuriser des personnes, des lieux et des biens à l'aide de moyens de vidéoprotection.
  - Gérer la sécurité des personnes, des lieux et des biens au moyen d'un dispositif de télésurveillance et réguler l'organisation des interventions.

#### Compétences

- 
- Capacité à traiter un grand nombre d'informations visuelles sur écrans et à travailler dans des situations d'urgences.
  - Travail d'équipe, attention prolongée, réactivité, analyse de situation, bonne communication.

#### Méthode Pédagogique

- 
- Théorie : exposés débats - débat avec support.
  - Pratique : mise en situation et travaux pratiques.

#### Validation & Examen

- 
- Mises en situation professionnelle reconstituées :
- Questionnaire professionnel, Mise en situation.
  - Entretien technique devant un jury.
- Diplôme de niveau 4 - Vidéoprotection.

#### Durée

- 
- 159 heures (examen compris) soit 23 jours.  
35 heures de stage en entreprise obligatoire.

## Contenu de la Formation

Faire respecter et appliquer la réglementation relative aux missions d'Opérateur en vidéoprotection conformément au code de la sécurité intérieure, en vue de l'obtention de la carte professionnelle.

- Connaître la réglementation relative au code de la sécurité privée.
  - Connaître la réglementation relative aux missions d'un Agent de prévention et de sécurité.
  - Être capable de faire respecter la réglementation.
  - Connaître les prérogatives de l'agent de sécurité privée.
  - Être capable de prévenir et de gérer les situations de conflits.
  - Savoir réagir aux risques terroristes.
  - Être capable de réaliser une palpation afin de détecter les objets prohibés conformément à la réglementation.
  - Être capable de réaliser une inspection des sacs conformément à la réglementation.
- 
- Apports théoriques sur la réglementation en Sécurité privée.
  - Pédagogie active / Mises en situation.
  - A la fin de la formation, évaluation de la formation par le stagiaire.
  - Feuilles de présence à signer par demi-journée.
  - Documents supports remis aux stagiaires.

## Moyens Pédagogique

- Matériel de secourisme (mannequins, défibrillateurs ...).
- Bac à feu écologique ou unité mobile, extincteurs à eau, poudre, CO2, RIA.
- SSI de catégorie A, Détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, têtes d'extinction automatique à eau.
- Un PC Sécurité équipé : Appareils émetteurs-récepteurs équipés de la fonction PTI ou DATI.
- Modèles d'imprimés : Registre de sécurité, permis feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses.
- Téléphones, un système de pointage et d'enregistrement de ronde, une armoire à clé, une centrale d'intrusion, un système de vidéosurveillance équipé de 8 caméras dont 2 mobiles.
- Main courante électronique, paires de gants pour l'exercice palpations de sécurité, engins pyrotechniques, tapis tatami, armes fictives...
- Dispositif de contrôle d'accès, logiciel de détection d'anormalité, logiciel de gestion vidéo (VMS), dispositif de visualisation à affichage dynamique permettant l'exploitation en direct et en différé des images, système interactif de votes avec logiciel d'exploitation pour la réalisation de l'épreuve du

questionnaire professionnel.

- Appareils émetteurs-récepteurs dont un est équipé de la fonction du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- Procédures et consignes du centre d'exploitation vidéo, code de déontologie relatif aux activités privées de sécurité, registre de remontées d'anomalies, registre de suivi des matériels et des équipements, registre visiteurs.

## Tronc Commun

- Secourisme.
- Environnement juridique.
- Gestion des conflits.
- Module stratégique.
- Valeurs de la République.

## Spécialité Vidéoprotection

- Module juridique.
- Prévention des risques terroristes.
- Prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes.
- Vidéoprotection.

## Stage en Entreprise

35h